

Publié le 30 avril 2009

Traitement des déchets : la Sovotom, un moteur pour les Vosges

Créée en 1993, la Sovotom a bouleversé la gestion des ordures ménagères dans les Vosges. La Sem est parvenue en quelques années à regrouper l'ensemble des communes du département. Sa force : créer une synergie entre ses adhérents et apporter un service novateur qui s'appuie sur la collecte sélective, le recyclage, l'incinération et un plan de prévention pour la réduction des déchets.



La Société vosgienne de traitement des ordures ménagères ([Sovotom](#)) fait figure d'exception dans l'hexagone : c'est la première fois qu'un syndicat mixte, le Smd, délègue son organisation et sa gestion à une Sem (détenue à 58 % par un syndicat intercommunal, une communauté de communes et la région, et à 42 % par des entreprises privées telles que France déchets, Novergie, Nancy Energie, Barisien SA, SOVVAD et Sita Lorraine).

Une première qui rime avec succès : la Sovotom a d'abord réussi le tour de force de fédérer, en quelques années seulement, l'ensemble des 515 communes du département, soit 395 000 habitants. D'importants syndicats locaux, comme le Sicovad (Syndicat Intercommunal de COLlecte et de VALorisation des Déchets ménagers) à Epinal, n'ont pas hésité à franchir le pas pour regrouper leurs forces avec les autres structures vosgiennes. Autre objectif clé atteint : la mise en place d'un tarif unique pour l'ensemble des Vosges. François Brubach, directeur de la Sem de 1993 à fin 2008, a été l'un des artisans de cette réussite. Ancien directeur général des services de la ville d'Épinal, il a su faire le lien entre les professionnels et les acteurs publics. Une réussite qui a entraîné la création, il y a trois ans, d'une nouvelle Sem, avec une même direction et des locaux communs : la Sovodeb, chargé de traiter les déchets banals d'entreprise.

« La Sem a agi comme un véritable moteur pour le département, commente Annick Laurent, nouvelle responsable de la Sovotom, qui a travaillé en étroite collaboration avec François Brubach

depuis 16 ans. « Elle a permis de fédérer et de donner une vision globale des moyens nécessaires à mettre en oeuvre ». Au programme : l'organisation des opérations de transit, de transport et de traitement des déchets ménagers, ainsi que le développement des différents dispositifs de collecte sélective. « En regroupant l'ensemble des communes vosgiennes, la Sem peut, donc, faire face aux nouveaux enjeux de développement durable », explique Annick Laurent. Un investissement d'environ 3 millions d'euros est ainsi prévu pour la mise aux normes, en 2010, de l'usine d'incinération qui bénéficiera de la technologie denox qui filtre efficacement les rejets.

Parallèlement, des initiatives sont lancées avec le soutien de l'Ademe pour diminuer la quantité d'ordures ménagères et renforcer le programme de prévention lancée il y a deux ans, telles que ces campagnes de sensibilisation au compostage domestique. Un important plan de valorisation de 50 % des déchets a également été prévu en 2010.

Par Marie-Anne RAMAZZINA